



Madame l'Inspectrice d'académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Malgré les efforts des services départementaux, contraints de faire le mieux possible avec toujours moins de moyens, la rentrée 2019 s'annonce difficile dans les collèges du département. Nous vous avons fait part lors du GT de mardi dernier des demandes de nos collègues. Ces demandes font apparaître l'insuffisance de la dotation départementale qui ne permet une amélioration ni des conditions d'étude des élèves ni des conditions de travail des personnels. Nous vous demandons de porter ces besoins auprès des services du rectorat et du ministère pour que notre département obtienne enfin les moyens nécessaires à une amélioration des conditions de rentrée, et notamment des ouvertures de classe ce qui permettraient de réduire le nombre de Complément de Service qui dépasseront encore la centaine à la rentrée 2019.

A cette rentrée 2019, comme chaque année, les HSA resteront un moyen privilégié de fonctionnement. Elles permettent de ne pas créer de postes dans des secteurs qui en auraient pourtant besoin, tant dans les collèges ruraux que dans ceux des agglomérations comme en Lettres-Modernes à Brou, où un Complément de Service Donné de 6 h est prévu alors que 6 h de besoins restent à faire dans l'établissement. Sur le bassin drouais, en mathématiques, un poste devrait aussi être créé étant donné les 24 h de besoins restant. Nous aboutissons donc à des situations anormales et scandaleuses où, au lieu de permettre aux collègues de faire tout leur service dans un seul établissement, ils sont obligés de perdre leur temps sur la route tandis que leurs collègues voient augmenter également leur charge de travail avec la hausse du volume des heures supplémentaires. Ces situations absurdes doivent cesser ! Personne ne peut les comprendre ! Les heures supplémentaires doivent demeurer un moyen d'ajuster les répartitions des services, et non un artifice budgétaire pour supprimer des postes. Cette situation s'accroît avec la réforme du lycée et le projet du Ministre d'imposer une deuxième HSA à tous les collègues. Or, nos collègues ne veulent pas d'heures supplémentaires. Au mieux, ils les acceptent pour des raisons extra-pédagogiques :

- pour soutenir leur pouvoir d'achat qui ne cesse de se dégrader en l'absence de revalorisation du point d'indice à la hauteur de l'inflation,
- pour limiter la dégradation de leur condition de travail et des conditions d'étude des élèves, les HSA pouvant éviter une suppression de poste ou bien permettant de réduire la hausse des effectifs par classe,
- pour éviter de déplaire au chef d'établissement qui fait pression pour que ces HSA soient « absorbées ».

Cette pression aux heures-supplémentaires aboutit à une fatigue qui n'est pas étrangère à la lassitude ressentie par nos collègues, lassitude qui, avec le temps, réduit la capacité d'engagement et d'enthousiasme pour nos métiers. L'institution attend donc d'un professeur aujourd'hui qu'il s'épuise afin de faire des économies budgétaires ? Très mauvais calcul ! Cette situation n'encourage évidemment pas à se lancer dans le difficile métier d'enseignant. Ici, face à la crise du recrutement, particulièrement prégnante dans un département peu attractif, la bivalence n'est pas une solution : les collègues sont attaché-e-s à leur discipline et au respect de leur statut, car c'est ce qui garantit la qualité du service rendu, c'est-à-dire notre capacité à faire entrer les élèves profondément et sereinement dans les savoir-faire et les concepts propres aux enseignements du second degré. Pour cela, ils ont besoin à leurs côtés de professionnel-le-s formé-e-s à leur discipline et à sa didactique.

Nous tenons là-aussi à vous alerter sur les dangers du recours accru aux contractuels et aux AED comme personnels d'enseignement en germe dans les projets de loi Fonction Publique et de « l'école de la confiance ». Les métiers de l'enseignement sont des métiers difficiles qui nécessitent un haut niveau de qualification et une forte stabilité professionnelle pour être en mesure d'accomplir toutes les missions liées à l'enseignement ainsi que le travail invisible de l'enseignant. Notre travail ne se limite pas à être devant des élèves et donc ne peut s'apprendre simplement en étant devant des élèves, contrairement à ce que veut mettre en œuvre le ministère.

En ce 8 mars 2019, journée internationale de la lutte pour les droits des femmes, nous tenons à vous rappeler également que plus des trois quart des enseignants du département sont des enseignantes. Alors, étant donné la persistance des inégalités dans la répartition des tâches domestiques et éducatives, il n'est pas étonnant que de nombreuses demandes de temps partiel soient déposées par nos collègues qui, chaque semaine, en plus de leur service d'enseignement effectuent près de 20h en moyenne de travail domestique. Ces temps partiels ne doivent pas être stigmatisés mais soutenus et donc compensés par l'employeur qui les autorise. Cette compensation doit se faire sans avoir recours aux HSA qui font porter la compensation sur les collègues de l'enseignante à temps partiel. Nous observons aussi un accroissement du nombre et surtout des volumes de BMP ce qui prouve que le nombre de création de poste est insuffisant.

Deux disciplines ont particulièrement attiré notre attention : les lettres classiques et l'allemand. Nous attendons une attitude plus volontaire de la part de l'administration et des chefs d'établissement pour accorder à ces deux disciplines les moyens nécessaires pour fonctionner correctement, non seulement pour éviter de disparaître, comme c'est le cas de l'Allemand à Brou ou à Mainvilliers, mais également pour se développer. Les postes doivent donc être sauvegardés, même si les maxima de service ne sont pas forcément atteints, pour laisser à nos collègues la possibilité de promouvoir leur discipline, tâche difficile en l'absence de réels soutiens de l'administration et à contre-courant des modes actuelles. Ceci permettrait également de diminuer la pression sur les postes d'Espagnol, qui souffrent de trop nombreux BMP, comme à Bonneval, Brou (où il n'y a plus que 5 h d'allemand !), Toury, Taugourdeau, Nogent le roi et sur l'agglomération chartraine. Concernant les LC, il n'est pas raisonnable de vouloir les transformer en postes de LM, quelles que soient les demandes des collègues. Cette apparente rationalité conduit à terme à la mort de la discipline car elle conduit au tarissement des candidat-e-s au concours. Nous vous demandons donc, Madame l'Inspectrice, de bien vouloir revenir sur les trois suppressions de postes de LC, transformés en postes de LM.

Un sujet de préoccupation majeur reste à évoquer : le cas du collège Jean-Moulin. Le Conseil Départemental persistant dans son projet de fermeture transitoire, ceci implique, des transferts d'élèves et de personnels sur plusieurs établissements. Ce bazar aurait pu être facilement évité si les représentants de l'Education Nationale avaient pleinement joué leur rôle de défenseur de l'intérêt des élèves et de la continuité du service public d'éducation en s'opposant fermement à ce projet dès son origine. Comment a-t-on pu accepter l'idée de la fermeture transitoire d'un établissement ? Il aurait été beaucoup plus raisonnable de demander au Conseil Départemental d'attendre que les travaux lancés sur l'actuel site de l'ESPE soient terminés pour procéder au transfert de mur à mur. Comme l'Education Nationale s'est engagée dans cette situation transitoire sans fermer administrativement le collège, nous nous demandons pourquoi le collège Jean-Moulin a disparu du document. Il nous semble essentiel et important que les Compléments de Service Donnés par les personnels de Jean-Moulin dans les différents collèges apparaissent en tant que tels dans le document, et ne soient pas simplement dilués dans les moyens des établissements d'accueil.

En somme, Mme l'Inspectrice d'académie, les collègues réclament de meilleures conditions de travail pour la prochaine rentrée. Nos collègues veulent du temps pour mettre en place des actions et travailler en équipe, pour mieux prendre en charge leurs élèves en difficulté, par des moments de révision et de remédiation. Nos collègues refusent qu'on leur applique une logique comptable et managériale qui détruit leur motivation en introduisant une pression au rendement qui n'a rien à voir avec la logique de nos métiers. Non, le souci de la performance financière qui consiste à rationner les heures d'enseignement à la minute prêt n'est pas source de performance pédagogique et éducative. Il ne suffit pas aux élèves de croiser un enseignant entre deux collèges pour progresser. Cet-enseignant-e doit avoir le temps de construire avec chacun d'eux une relation pédagogique ce qui implique du temps pour échanger avec les équipes pluri-professionnelles, avec les familles et évidemment les élèves pour parvenir à adapter son enseignement aux spécificités de chaque individu comme de chaque territoire. Nos collègues Psy-En partagent évidemment ce souci d'accomplir au mieux leurs missions, notamment d'orientation des élèves. Or, nos collègues des CIO sont toujours en attente de savoir où, comment ils pourront travailler à la prochaine rentrée, notamment au CIO de Chartres. Face à ces atteintes au service public et au statut de la fonction publique, dans un contexte de demande sociale forte, la FSU appelle les personnels à se mobiliser et à faire entendre leurs revendications dans leurs établissements et dans la rue, les mardi 19 et samedi 30 mars.